

Recommandations aux auteurs

Présentation

Burkina Médical (<https://burkinamedical.org>) est une revue scientifique, semestrielle, éditée par la Société des Sciences de la Santé (SOSSA) au Burkina Faso pour la diffusion de travaux de recherche en santé humaine. Son objectif est de promouvoir l'excellence scientifique et de contribuer à l'avancement des connaissances en santé à travers la diffusion des résultats de recherche originales et des réflexions théoriques dans le domaine de la santé humaine. A cet effet, *Burkina Médical* vise entre autre à offrir une plateforme de publication aux chercheurs, cliniciens et professionnels de santé ; encourager le partage de données probantes pour améliorer les pratiques médicales et pharmaceutiques ; favoriser le dialogue interdisciplinaire entre les différents acteurs du domaine de la santé ; soutenir la formation et l'actualisation des connaissances des professionnels de santé et éclairer les décideurs du système de santé à travers la publication des notes aux décideurs sur les bonnes pratiques en matière de santé.

Burkina Médical couvre un large spectre de disciplines en santé incluant, mais non limité, la :

- Médecine et spécialités médicales : médecine interne, cardiologie, pneumologie, infectiologie, neurologie, etc.
- Chirurgie et spécialités chirurgicales : chirurgie générale, orthopédie, neurochirurgie, chirurgie cardiaque, etc.
- Biologie humaine : biochimie, génétique, hématologie, immunologie, physiopathologie, parasitologie, mycologie, virologie, biologie moléculaire, etc.
- Pharmacie et spécialités pharmaceutiques sciences pharmaceutiques : pharmacie galénique et biopharmacie, pharmacologie, toxicologie, pharmacie clinique, pharmacognosie, chimie analytique, droit et déontologie pharmaceutique, pharmaco-épidémiologie, gestion des systèmes de santé, etc.
- Chirurgie dentaire et spécialités dentaires

Burkina Médical utilise une évaluation en double aveugle, ce qui signifie que l'identité du réviseur et de l'auteur est cachée aux réviseurs, et vice versa, tout au long du processus de révision.

Les recommandations énoncées ci-après sont conformes aux normes de présentation des manuscrits établies par l'*International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE)* (*convention de Vancouver*). Les auteurs sont invités à s'y reporter. Le texte complet en anglais est accessible à l'adresse suivante : <http://www.icmje.org>. Une traduction en français de ce texte est disponible à l'adresse :

<http://www.icmje.org/recommendations/translations/french2015.pdf>. Cette traduction peut ne pas être à jour des dernières modifications.

Procédure de soumission

Toute proposition de manuscrit doit être soumise en ligne en se connectant à : <https://burkinamedical.org>. Lors de la soumission, il sera demandé de préciser les noms, prénoms, fonctions et affiliations de l'auteur principal et des co-auteurs, et de désigner parmi ceux-ci l'auteur correspondant. L'auteur correspondant devra mentionner ses adresses : postale et de messagerie. Sauf opposition mentionnée à l'attention du secrétariat de la rédaction, ces deux adresses seront publiées dans l'article.

Éléments à fournir lors de la soumission

Chaque soumission d'article doit être accompagnée :

- d'une lettre au rédacteur en chef. **Vous pouvez télécharger le [Modèle \(TEMPLATE\) de Lettre de soumission ici.](#)**
- de la déclaration d'éventuels conflits d'intérêts en joignant la version française du formulaire recommandé par l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). **Vous pouvez télécharger le [Modèle \(TEMPLATE\) de Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts ici.](#)**

En cas de reproduction, dans l'article soumis, de documents protégés par un droit d'auteur, y compris les longues citations (plus de 500 mots), tableaux, figures, graphiques, etc. issus d'une source extérieure, fournir l'autorisation écrite de l'éditeur. Cette autorisation devra préciser qu'elle est valable pour la reproduction sur la revue imprimée et sur la revue électronique.

En soumettant leur manuscrit, les auteurs s'engagent sur l'originalité de leurs résultats. C'est-à-dire que les données n'ont pas déjà été publiées par eux ou par d'autres, même de manière partielle.

Comme le souligne l'ICMJE, les pratiques de plagiat et d'auto-plagiat ont notamment pour inconvénient de comptabiliser les données deux fois dans les revues systématiques ou les méta analyses.

Les manuscrits non conformes aux instructions aux auteurs ne seront pas examinés.

Préparation d'un manuscrit

Langues

Les langues d'usage sont le français et l'anglais.

Types d'articles

La revue accepte plusieurs types de publications :

- Les articles originaux : résultats de recherches expérimentales, cliniques et épidémiologiques.
- Les articles de synthèse (revue simple, revues systématiques et méta-analyses : synthèses des connaissances sur une thématique précise.
- Les études de cas : analyses approfondies de cas cliniques ou expérimentaux.
- Les communications brèves : résultats préliminaires ou découvertes récentes nécessitant une diffusion rapide.
- Les notes de recherches.
- Les lettres à la rédaction : échanges scientifiques et commentaires sur des articles publiés.

Recherche originale

Ce type d'articles publie des études et recherches empiriques (donc basées sur l'expérimentation), des évaluations ou analyses d'interventions. Les manuscrits se conforment au plan IMRED (IMRAD en anglais) qui comporte quatre parties : Introduction, méthodes,

résultats et discussion. La longueur maximale des articles (corps du texte, références, tableaux et figures) est de 35 000 signes, espaces compris.

Introduction :

L'introduction insère la recherche dans un cadre général et présente le contenu de l'article. Elle se structure autour

- d'une phase d'ancrage, montrant la priorité du thème développé par l'article, et visant à le situer par rapport au contexte social et à créer la proximité avec le lecteur ;
- d'un corps permettant de passer en quelques lignes du thème général au sujet de recherche, du plus large au plus restreint. Au sein de ce sujet de recherche, on met en évidence les questions non résolues, suivant des hypothèses d'explications ;
- d'un objectif, phrase-clé qui termine l'introduction. Un article de recherche présente un objectif de recherche et un seul. La méthode employée, la présentation des résultats et le cœur de la discussion se déclinent à partir de cet objectif. Des objectifs secondaires sont justifiés s'ils sont liés à l'objectif principal.

Méthodes :

Dans cette partie, sont exposées précisément les méthodes employées et ne doit figurer aucun résultat ou analyse critique. Cette partie doit être rédigée au passé pour tout ce qui évoque l'étude. Elle se structure autour

- d'une phrase clé donnant le type d'étude, son schéma général, ses grandes caractéristiques ;
- pour les actions ou évaluation d'action, de la description de l'action dans laquelle s'insère la recherche ;
- du protocole d'échantillonnage, c'est-à-dire des procédures qui ont permis de passer de la population générale au groupe de personnes incluses dans l'étude ;
- des données recueillies, de leur mode de recueil et de vérification ;
- d'un plan d'analyse des données (méthodes d'analyse qualitatives ou quantitatives, variables prises en compte, tests statistiques) ;
- de l'exposition des garanties de respect de la réglementation et du droit des personnes.

Résultats :

Cette partie ne comporte que des résultats, c'est-à-dire que l'on ne doit pas y trouver d'éléments méthodologiques, bibliographiques ou de discussion. Tous les résultats qualitatifs et/ou quantitatifs présentés dans l'article doivent s'y trouver. Cependant, l'exposé de certains résultats disponibles mais qui ne répondent pas à l'objectif principal peut être inutile, ou au contraire contribuer à la compréhension de l'article et à l'interprétation du résultat principal. Les résultats ayant déjà été obtenus, ils sont exposés au passé.

- *Pour la présentation des données chiffrées, tableaux et graphiques et des résultats d'une recherche qualitative, les auteurs consulteront directement l'ouvrage « Ecrire en santé publique. Guide d'aide à la rédaction en promotion de la santé ».*

Discussion :

La discussion a pour rôle d'interpréter les résultats et d'en discuter la qualité et la validité. Elle a aussi pour fonction de situer les résultats dans un contexte général, c'est-à-dire d'en montrer la convergence avec des résultats antérieurs tout en soulignant l'originalité et l'apport qu'ils représentent pour la communauté scientifique ou professionnelle. La discussion se structure autour

- d'une phrase clé résumant le résultat principal ;
- d'une analyse des résultats, de leur interprétation et de leur confrontation avec la littérature ;
- d'un paragraphe individualisé qui expose les limites générales de l'étude ;
- de perspectives afin d'ouvrir l'article : apport de la recherche à la connaissance générale, nouvelles hypothèses générées, nouveaux projets de recherche, applications pratiques, recommandations, etc.

Conclusion

Article court

Ce type d'article publie des textes courts, selon le plan IMRED, favorisant les résultats d'études et, éventuellement, précisant dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs. L'objectif de ces articles est de faciliter la prise en compte des résultats de la recherche dans la décision en santé. Il permet aussi de publier des retours d'expériences sur des interventions en santé publique, en se conformant aux règles usuelles de la communication écrite. Ces articles courts peuvent aussi être des compléments ou des mises à jour de résultats d'études publiées antérieurement. La longueur maximale des articles (corps du texte, références, tableaux et figures) est de 15 000 signes, espaces compris. Le nombre de tableaux et de figures n'excédera pas trois pour chacun d'eux. Ce type d'articles est recommandé par le comité de rédaction car il facilite la bonne communication des travaux publiés.

Article de synthèse des connaissances

Ce type d'article accueille des articles de synthèse et des revues analytiques ou critiques de la littérature existante. Il peut s'agir de revues narratives où l'auteur choisit explicitement des articles qui vont argumenter son sujet. Il peut s'agir aussi de revues systématiques ou de méta-analyses où l'ensemble des articles répondant à un critère de sélection sont retenus. Les critères d'exclusion sont explicites et argumentés. Pour celles-ci, les manuscrits soumis dans cette rubrique se conforment au plan IMRED. La longueur maximale des articles (corps du texte, références, tableaux et figures) est de 35 000 signes, espaces compris.

Opinion et débat

Ce type d'articles publie des textes courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique. Il peut aussi s'agir de mise au point d'un expert sur un sujet sur lequel il est reconnu. Les manuscrits soumis dans cette rubrique doivent se conformer aux règles usuelles de la communication écrite. La longueur maximale des articles (corps du texte, références, tableaux et figures) est de 12 000 signes, espaces compris.

Lettre à la rédaction

Pour favoriser les échanges scientifiques, la revue incite les lecteurs à commenter ou à réagir aux articles publiés en adressant une lettre à la rédaction. Ces lettres ne doivent pas dépasser 3 500 signes, espaces compris, et cinq références, dont celle concernée par la lettre. Il est possible d'y ajouter deux tableaux ou figures. Le contenu des lettres doit être fondé et constituer un apport au débat scientifique. Les lettres sont relues par le comité de rédaction. Si la lettre est acceptée pour publication, son auteur en sera informé par messagerie. Les auteurs doivent indiquer clairement leurs fonctions et affiliations, leur adresse postale et leur messagerie électronique. Les situations de conflits d'intérêts seront aussi mentionnées dans la publication. Les auteurs de l'article concerné ont la possibilité de répondre aux lettres à la rédaction et leur réponse peut être publiée. L'auteur d'une lettre à la rédaction peut répliquer à l'auteur dans un numéro suivant de la revue, selon les mêmes modalités.

Note de recherche

Les notes de recherche publiées dans cette revue ne se présentent pas comme des articles scientifiques classiques, mais comme des contributions concises visant à nourrir la réflexion théorique, méthodologique ou programmatique dans le champ des études opérationnelles.

Leur objectif principal est de proposer une idée originale, de revisiter une perspective théorique existante ou de suggérer une orientation de recherche innovante, sans nécessairement s'inscrire dans le format structuré et rigoureux d'un article de recherche abouti. Toutefois, ces notes doivent offrir une valeur ajoutée manifeste au débat scientifique, en mobilisant une argumentation solide, en clarifiant explicitement leur apport potentiel et en suscitant l'intérêt critique du lectorat. Leur fonction première est ainsi de stimuler l'innovation intellectuelle, en ouvrant des pistes de réflexion susceptibles d'enrichir les cadres d'analyse dominants. En ce sens, les notes de recherche sont envisagées comme des espaces d'exploration et d'expérimentation conceptuelle, où la rigueur argumentative et la capacité à formuler des idées stimulantes priment sur l'exhaustivité empirique. Elles constituent, à ce titre, un levier stratégique pour l'émergence de nouveaux questionnements au sein des études organisationnelles.

Les notes de recherche sont préférables entre 3 000 et 4 000 mots.

Quel que soit le type de soumission choisi, les manuscrits doivent se conformer à la structuration suivante :

Pagination

Les pages sont numérotées en bas en commençant par la page de titre.

Page de titre

Elle comporte

- un titre d'un maximum de 15 mots, en français et en anglais, complété d'un titre court de 5-6 mots. Le titre doit être spécifique, descriptif, concis, et compréhensif par des lecteurs en dehors de votre domaine. Il doit être aligné à gauche avec une police de taille 14 en gras et Times New Roman. Seule la première lettre du titre doit être en majuscule ;
- la liste des **auteurs et leurs affiliations** : les noms et prénoms complets des auteurs doivent être mentionnés et séparés par une virgule. Lier à ceci l'affiliation des auteurs comme suit : département, organisation, ville, pays. L'auteur correspondant devrait être marqué en Astérix avec son adresse exacte, email et numéro de téléphone dans un paragraphe différent. Nous recommandons un maximum de dix (10) auteurs par article ;
- le nombre de signes de l'article (corps du texte, bibliographie, tableaux et figures compris) ;
- le type de soumission, parmi les cinq mentionnées plus haut.

Page de résumé

Le résumé ne doit pas excéder 250 mots pour chacune des langues, français et anglais. Pour les trois types d'article : recherche originale, article court et synthèse des connaissances, le résumé doit être structuré et donc respecter le plan : objectif, méthodes, résultats, conclusion. Il doit être informatif. Seules les lettres à la rédaction n'ont pas de résumé.

Éviter l'utilisation des abréviations dans le résumé.

Mots-clés

Ils se situent après le résumé. Les lettres à la rédaction n'ont pas de mots clés.

Tout article doit être accompagné de six mots-clés au maximum, proposés en français et en anglais.

Textes

- **Format** : le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) et ne doit pas être protégé.
- **Police, taille et interligne** : le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1.15 au maximum.
- **Volume du texte** : voir les instructions supra selon le type de publication de la soumission.
- **Titres et sous titres** : les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux au maximum. Seule la première lettre doit être en majuscule.

Références

Burkina Médical utilise Vancouver comme style de citation ([Guide des références ici](#)).

Les références se positionnent après le texte.

Seuls les travaux cités dans le manuscrit figurent dans les références.

Pour les types de publication recherche originale et synthèse des connaissances le nombre minimum de références est de dix ; ce nombre ne peut excéder 40. Pour les autres types de publication (sauf pour les lettres à la rédaction), le nombre minimum de références est de trois.

L'ordre pour les références est celui de l'apparition dans le texte.

Burkina Médical se réserve le droit de contacter les auteurs des études citées pour confirmer les citations. La revue est exigeante sur les questions de plagiat.

Tableaux, figures et images

Le nombre maximum tableaux, de figures et d'images est de cinq. Afin d'en assurer la qualité lors de la publication, les tableaux, figures et les images ne doivent pas être surchargés.

Les tableaux doivent être numérotés en chiffre arabe au-dessus du tableau et doivent avoir des titres clairs et précis.

Les figures et les images doivent être numérotées en chiffre arabe en-dessous des figures ou des images et doivent avoir des titres clairs et précis. Si vous n'êtes pas propriétaires des images, vous devez avoir l'autorisation d'utilisation.

Les formats (.png, .jpeg, .eps, .tiff) sont acceptables comme images avec une qualité minimale de 300dpi.

Les tableaux, figures et images sont insérés aux endroits appropriés du manuscrit et non en fin de manuscrit (pas de fichier séparé). Ils sont appelés dans le texte par une mention entre parenthèses (tableau 1).

Remerciements

Des remerciements peuvent figurer en fin de texte, avant les références. Des mentions peuvent indiquer les contributions appelant un remerciement mais ne justifiant pas une place parmi les auteurs (par exemple, le soutien du directeur d'un établissement, d'un service, d'une administration, etc.), les remerciements pour les aides techniques, les remerciements pour un soutien matériel ou financier. Dans les recommandations de l'ICMJE, on trouvera toute information complémentaire sur la définition des auteurs et des contributeurs. Les personnes ayant contribué intellectuellement à l'article, mais dont la participation ne justifie pas le titre d'auteur, peuvent être nommément désignées et leur fonction ou contribution décrite (par exemple, conseil scientifique ou juridique, analyse critique de la méthode, recueil des données, etc.). Nous recommandons aux auteurs d'obtenir l'accord des personnes concernées avant de faire figurer leurs noms dans les remerciements car les lecteurs peuvent en déduire

leur approbation des données et des conclusions. Les auteurs peuvent également dégager la responsabilité des personnes remerciées par une formule comme : « Les auteurs demeurent seuls responsables des erreurs ».

Déclaration de conflits d'intérêts

Tous les auteurs doivent déclarer qu'aucun conflit d'intérêt n'est lié à cet article.

Contribution de chaque auteur

La contribution succincte de chaque auteur devra être indiquée. Les initiales des auteurs seront utilisées lors de la description de leurs contributions.

Informations diverses

Aspects éthiques et réglementaires

Pour les articles de recherche, les incidences éthiques doivent être mentionnées par les auteurs ainsi que les éventuels avis donnés par les comités d'éthique. Les essais cliniques doivent être déclarés. De même, si une déclaration a été faite à une commission en rapport avec l'informatique et le respect des libertés, celle-ci doit être mentionnée. Les recherches doivent se conformer aux principes éthiques (en particulier à la déclaration d'Helsinki révisée) et à la législation en vigueur du pays concerné. L'information et le cas échéant le consentement des personnes concernées par la recherche doivent être mentionnés. Les avis des instances éthiques et réglementaires relatives à la protection des personnes et/ou des données doivent être mentionnés.

BM accorde une importance capitale à l'éthique dans la recherche. Tout document reçu sera analysé par un logiciel d'anti-plagiat. Le seuil acceptable est d'au maximum 20 % de similarités.

Abréviations et sigles

Dans le titre d'un article et dans son résumé les abréviations et les sigles sont à éviter. Le terme entier doit précéder l'abréviation ou le sigle lors de sa première mention dans le texte. Il n'est pas mis de point après chaque lettre d'un sigle. Les acronymes – sigles prononcés comme un mot – peuvent s'écrire avec la seule majuscule initiale suivie de minuscules et sans point, lorsqu'il s'agit d'institutions (exemple : Inpes) ; la majuscule n'est pas recommandée pour les acronymes devenus noms communs (exemple : sida).

Notes de bas de page

Leur utilisation n'est pas recommandée. Cependant, elles peuvent être utilisées quand un commentaire est nécessaire pour la compréhension et qu'il ne doit pas alourdir le cours du texte. Les références bibliographiques ne peuvent pas figurer en notes de bas de page.

Caractères italiques

Ils peuvent être utilisés dans certains cas : - les citations ; - les titres de journaux ou d'ouvrages cités dans le texte ; - les mots en langue étrangère non francisés ; - les citations latines ; - les mots à faire ressortir du texte (mais une tournure les mettant en valeur est préférable).

Corrections, rétractations et expressions de réserves

La revue peut publier des corrections, des rétractations et des expressions de réserves émanant, le cas échéants, des auteurs ou des financeurs ou des rédacteurs de la revue.

Médicaments

Compte tenu du lectorat international de la revue, il est préférable de désigner les médicaments par leur dénomination commune internationale. En cas d'utilisation du nom de spécialité, il faut toujours lui associer le libellé de sa dénomination commune internationale (DCI). Le nom de spécialité est écrit avec la première lettre en capitale et il suivi du symbole des marques déposées en exposant (®).

Unités de mesure

Les mesures de longueur, hauteur, poids et volume sont exprimées en unités du système métrique. La pression artérielle est exprimée en millimètres de mercure. Les auteurs peuvent exprimer les paramètres hématologiques et biochimiques dans les unités couramment utilisées en France mais doivent nécessairement y adjoindre les valeurs converties dans le système international des unités (SI).

Mention de droit d'auteur

Les auteurs seront seuls responsables des affirmations et déclarations contenues dans leur texte, et de la reproduction et la diffusion d'images en ligne. L'équipe éditoriale de *Burkina Médical* se réserve le droit d'utiliser ultérieurement, dans des ouvrages de compilation, les articles publiés dans la revue.

Les auteurs sont titulaire des droit d'auteur sous la licence Attribution 4.0 International (CC BY 4.0). Les utilisateurs sont autorisés à:

- Partager - copier, distribuer et communiquer par tous moyens et sous tous formats les articles;
- Adapter - remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale ;

Selon les conditions suivantes:

Vous devez créditer l'article, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'article. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son article.

Déclaration de confidentialité

Les noms et courriels saisis dans le site de Burkina Médical seront utilisés exclusivement aux fins indiquées par cette revue et ne serviront à aucune autre fin, ni à toute autre partie.

Nombre d'articles admis par un même auteur dans un même numéro

Pour maintenir une variété suffisante, un même auteur ne peut pas écrire plus de deux articles dans un même numéro en tant que premier auteur.

Frais de publication

Les articles de *Burkina Médical* sont en accès libre. Toutefois, les frais de publication d'un manuscrit, s'il est accepté, à Burkina Médical s'élèvent à soixante mille (60 000) FCFA soit environ 100 euros.

Modèle d'article

Vous pouvez télécharger le [Modèle \(TEMPLATE\) de l'article de Burkina Médical ici](#)

Soumission de l'article

Ouverture d'une session ou création d'un compte

[Ouvrir une session](#) ou ([S'inscrire](#)) pour faire une soumission.

Liste de vérification de la soumission

Partie intégrante du processus de soumission, les auteurs doivent s'assurer de la conformité de leur soumission avec tous les éléments suivants, et les soumissions qui ne sont pas conformes à ces directives seront renvoyées aux auteurs.

1. La lettre de soumission (lettre au rédacteur en Chef) a été soumise. **Vous pouvez télécharger le [Modèle \(TEMPLATE\) de Lettre de soumission ici](#).**
2. La soumission n'a pas déjà été publiée et n'est pas considérée actuellement par une autre revue.
3. Le fichier de la soumission est dans un format de fichier Microsoft Word.
4. Lorsque possible, les URLs des références bibliographiques ont été fournies.
5. Le texte est à simple interligne, utilise Times New Roman, police de 12 interlignes 1,5, emploie l'italique plutôt que le souligné (sauf pour les adresses URL) et place toutes les illustrations, figures et tableaux aux endroits appropriés dans le texte plutôt qu'à la fin.
6. Le texte se conforme aux exigences stylistiques et bibliographiques décrites dans les [Directives aux auteurs](#), qui se trouvent dans la section « À propos de la revue ».
7. Je comprends que les frais de publication de mon manuscrit, s'il est accepté, à Burkina Médical s'élèvent à **soixante mille FCFA soit environ 100 euros**.
8. Tous les auteurs dont les noms apparaissent sur la soumission ont apporté une contribution substantielle :
 - à la conception du travail ;
 - ou l'acquisition, l'analyse ou l'interprétation de données ;
 - ou la création de nouveaux logiciels utilisés dans le travail ;
 - ou la rédaction et / ou révision critique du contenu intellectuel ;
9. Tous les auteurs dont les noms apparaissent sur la soumission ont approuvé la version à publier et accepté d'être responsable de tous les aspects du travail en veillant à ce que les questions liées à l'exactitude ou à l'intégrité de toute partie du travail soient étudiées et résolues de manière appropriée.
10. Les auteurs sont invités à proposer, en bas de la page de titre, trois évaluateurs pour l'expertise de leur manuscrit (**Nom, Prénom, Titre ou fonction, affiliation, adresse e-mail**).

Procédure d'évaluation des manuscrits

L'évaluation d'un manuscrit à Burkina Médical est gratuite et se fait de façon anonyme. Tout manuscrit soumis à Burkina Médical est préalablement examiné par la Rédaction afin d'en vérifier :

- la conformité aux instructions aux auteurs ;
- l'inscription du thème de l'article dans le champ couvert par la revue.

Si le manuscrit n'est pas conforme ou est hors champ, il sera refusé sans expertise complémentaire. La décision d'accepter ou non le manuscrit pour évaluation externe est rendue dans les dix jours suivant sa réception à la rédaction de Burkina Médical.

Les articles conformes sont envoyés à deux relecteurs pour analyse critique. Les relecteurs disposent de 40 jours à compter de l'acceptation de l'expertise pour rendre leur analyse. Dès réception, les avis des relecteurs sont envoyés à l'auteur avec notification de la décision : acceptation, refus, demande de modifications (majeures ou mineures). Dans le cas de demande de modifications, l'auteur dispose de 40 jours pour soumettre une version corrigée dans le cas de révisions majeures et de 20 jours dans le cas de révisions mineures. Les auteurs doivent accompagner le manuscrit révisé d'une lettre détaillant et localisant dans le texte les modifications effectuées, et répondant aux commentaires des lecteurs. Le manuscrit révisé peut être envoyé en seconde lecture auprès des relecteurs, invités à remettre un nouvel avis. Dans le cas d'une acceptation, le manuscrit est examiné une dernière fois par la Rédaction qui peut encore demander des modifications aux auteurs. Les lettres à la rédaction sont soumises à l'expertise du comité de rédaction qui peut solliciter l'analyse de relecteurs.

Contacts

<u>Le rédacteur en Chef</u>	<u>Secrétariat de rédaction</u>	<u>Secrétaire</u>
Pr Smaïla OUEDRAOGO	Dr Arnaud DIENDERE	Mme Salamata KABORE
Tél. : +226 70 20 86 09	Tél. : +226 70 60 42 05	Tél. : +226 xx xx xx xx
e-mail : redacteurschef@burkinamedical.org	e-mail : secretariatredaction@burkinamedical.org	e-mail : secretariat@burkinamedical.org